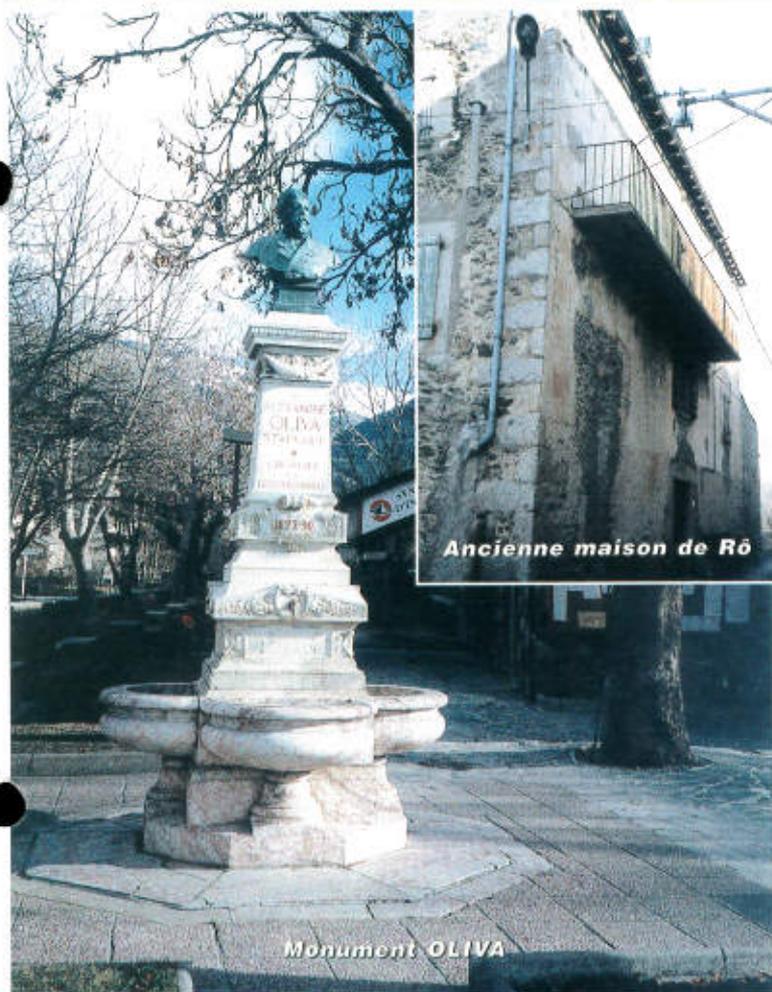




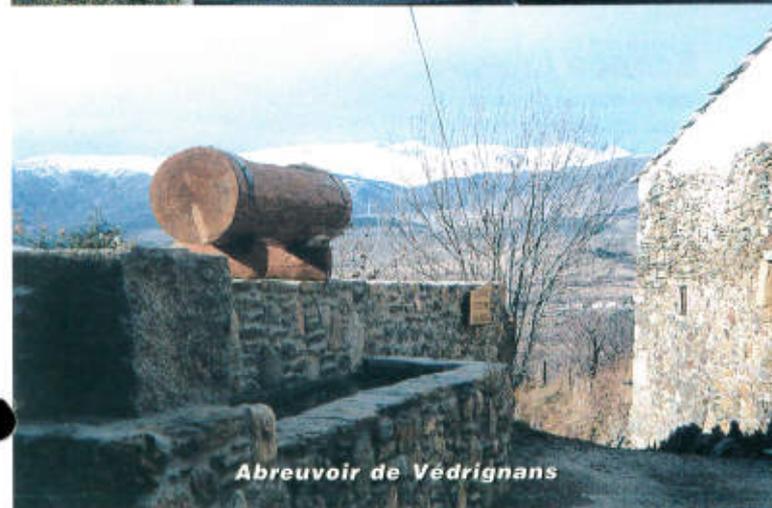
Meilleurs Voeux



Monument OLIVA



Ancienne maison de Rô



Abreuvoir de Vedrignans

EDITO...



L'année 1997 vient de s'achever. A l'aube de cette année 1998, le moment est venu de vous présenter, au nom du Conseil Municipal, de nos collaborateurs, en mon nom personnel, les meilleurs vœux de santé, bonheur et

réussite, ainsi qu'à tous vos proches.

1997 aura vécu, avec pour chacun de nous, son lot de difficultés, d'inquiétudes, de doutes, mais aussi d'espoir, de volonté de créer au quotidien de meilleures conditions de vie plus juste et plus conviviale.

C'est fidèle à leurs engagements, avec beaucoup de disponibilité, que chaque membre de l'équipe municipale a participé à la concrétisation des projets engagés.

Dynamiser, embellir, animer, développer, conforter, rassembler, tels ont été les objectifs que nous nous étions fixés. Beaucoup ont été atteints, d'autres sont en préparation.

Mais 1997 sera l'année de l'intercommunalité, puisque la Communauté de Communes "Pyrénées-Cerdagne" fédère désormais 11 communes : Enveitg, Err, Estavar, Eyne, Latour-de-Carol, Nahuja, Osséja, Palau-de-Cerdagne, Porté-Puymorens, Saillagouse et Ur, et a permis de lancer de nombreux projets communautaires financés entre 70 et 80% par l'Etat, la Région, le Département.

1998, année déterminante pour notre économie cantonale, dans cette période de mutation, sera pour notre équipe, l'occasion de continuer à travailler avec vous tous pour améliorer le quotidien, agir sur notre tissu économique, valoriser notre potentiel touristique, fédérer l'ensemble de nos énergies.

Je souhaite enfin que 98 soit porteuse d'espoir en l'avenir de SAILLAGOUSE, de la CERDAGNE.

Bonne année 1998 à tous. Bon any nou à tots.

Georges ARMENGOL,
Maire - Conseiller Général

INFORMATIONS COMMUNALES

Les animaux l'hiver

Petit à petit, l'hiver s'installe. Les premières gelées ont fait leur apparition et de nombreuses personnes s'émeuvent de voir des animaux vivre dehors, dans le froid. La Confédération Nationale des S.P.A. de France rappelle les dispositions du Code Pénal relatives aux animaux laissés à l'extérieur en hiver.

Les chevaux, poneys, vaches et chèvres appartenant à des races résistantes supportent les basses températures si les conditions suivantes sont respectées :

- apport suffisant et quotidien de nourriture sèche,
- mise à disposition, en permanence, d'eau non gelée et propre,
- abri minimum (haie, arbre) pour protéger les animaux du vent, de la pluie.

Les chiens doivent être alimentés suffisamment et quotidiennement et avoir en permanence de l'eau non gelée à disposition. Certains chiens (petites races, chiens âgés ou malades) ne supportent pas de rester dehors l'hiver, malgré un abri réglementaire.

Les chiens à l'attache doivent pouvoir disposer d'un abri étanche (niche), en matériau isolant, orienté au Sud. Le devant de la niche doit comprendre une surface de 2 m² en matériau imperméable pour éviter que l'animal ne piétine dans la boue.

Toute personne constatant que cette réglementation est bafouée est invitée à se manifester auprès de :

Confédération Nationale des S.P.A. de France
BP 2066 - 69226 LYON Cédex 9
Tél. 04 78 38 71 71 - Minitel 36.15 SPAFRANCE

La Poste

Marie-Christine THELU et ses collègues vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 1998.

N'oubliez pas l'opération "Pièces Jaunes" qui contribue à financer la réalisation de projets d'amélioration de la vie des enfants malades pendant leur séjour dans les hôpitaux.

Vous pouvez retirer des tirelires au guichet du bureau de Poste. La collecte se terminera le 31 janvier prochain.

Les enfants se verront remettre une carte soleil quand le guichetier réceptionnera leurs tirelires. Merci pour votre générosité.

NOUVEAUTÉ • Les Bains de Llo

Les bains d'eaux chaudes naturelles de Llo viennent d'ouvrir leur porte. Il existe deux bassins : l'un en plein air, l'autre couvert. Ouvert de 10h à 19h30. Entrée adultes : 20 F - Enfants 4/12 ans : 12 F
Moins de 4 ans : gratuit.

Bienvenue

• Monsieur Bernard GOZE a été muté à la B.T. des douanes du Pas de la Case, il réside avec sa famille à Saillagouse, nous leur souhaitons la bienvenue.

• Monsieur et Madame Didier AIELLO tous deux mutés à la B.M. des douanes de Bourg-Madame se sont installés à Saillagouse. Nous leur souhaitons également la bienvenue ainsi qu'à Ombeline leur petite fille.

• Nous avons le plaisir de voir le retour de Franck TRIBERT parmi nous. Nous lui adressons, ainsi qu'à son épouse, toutes nos amitiés et un gros bisous à Nicolas.

• Nous adressons également nos amitiés à Chantal PONSAILLE qui s'est aussi installée à Saillagouse avec ses deux enfants Leatitia et Yannick.

• Madame SORLI a été mutée à la D.D.E. Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle famille saillagousaine.

• Si d'autres familles se sont installées dans notre village et qui n'ont pas été signalées, prière de se faire connaître en Mairie. Merci.

Changement des départs de vacances scolaires

Ecole du 10 février au soir au 22 février inclus.
Collège du 6 février au soir au 22 février inclus.

Trésorerie

Nouveaux horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Tarifs stations

PUIGMAL : Saison :	résident adulte : 550 F
	Scolaire, étudiant, militaire : 300 F
Journée :	Adulte 105 F - Enfant 75 F
1/2 Journée :	Adulte 85 F - Enfant 65 F
EYNE : Journée :	Adulte 105 F - Enfant 95 F
1/2 Journée :	Adulte 75 F - Enfant 75 F
PORTE : Journée :	Adulte 107 F - Enfant 92 F
1/2 Journée :	Adulte 80 F - Enfant 72 F

Soirée Tahitienne

Pour la fête du Roser, le comité d'animation a organisé une soirée Tahitienne animée par le groupe "AIWATAHITI" au cours d'un repas typique nous avons assisté à un spectacle de qualité qui a été suivi d'un bal. Merci aux organisateurs pour cette soirée qui a clôturé la saison 97.



Bonne retraite

• Notre ami Robert PONSAILLE, après avoir exercé la profession de notaire dans notre commune pendant 31 ans, a décidé de céder son étude à son fils Eric et a choisi de rester parmi nous pour profiter du calme et des loisirs que lui procure sa retraite. Depuis son installation à Saillagouse en 1963, il s'est impliqué activement dans la vie de notre village : club de ball-trap, club de rugby, mais également dans la vie publique puisqu'il a fait partie du Conseil Municipal de 1965 à 1995 où il fut Adjoint au Maire. Sa disponibilité, sa franchise, son dynamisme et surtout son grand cœur le font apprécier de tous et nous ne doutons pas qu'il mettra longtemps encore toutes ses qualités à notre service.

Bonne retraite Robert !

• Madame Jeanine LECLORRENNEC vient également de faire valoir ses droits à la retraite.

Employée à la Mairie de notre commune en qualité d'Agent d'Entretien, Madame LECLORRENNEC s'est, durant toute sa carrière, particulièrement distinguée par le sérieux avec lequel elle accomplissait son travail, ainsi que par sa grande disponibilité chaque fois que sa présence était sollicitée. Nous lui adressons une bonne et paisible retraite.

Espace ludique

Tout le monde s'est rendu compte que le nouvel espace ludique qui a été aménagé par la Mairie le long du Sègre avait été complété, cet automne, par un magnifique barbecue à cinq foyers.

Il a été gracieusement offert et installé par les "Cheminées BALLESTER" dont le commerce est installé dans notre commune. Un grand merci à Monsieur BALLESTER pour son geste et son implication dans la vie et l'animation de notre commune.

Correspondant local de l'Indépendant

Votre correspondant local a changé, il s'agit de Melle Fred BERLIC, vous pouvez la contacter au 06 85 52 71 27. Toutefois, vos articles peuvent être déposés chez Serge et Claudine CAILLOUS qui les feront suivre.

INFORMATIONS COMMUNALES

Tourisme

Le 25 juin 1997 l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative organisait une visite en Cerdagne avec l'ensemble des personnels des O.T.S.I. du département.

Journée particulièrement intéressante, chacun a pu découvrir grâce au Train Jaune, notre patrimoine et nos paysages de Villefranche-de-Conflent jusqu'en Cerdagne.

La visite du Four Solaire d'Odoillo, du Musée de Cerdagne à Cal Mateu sur la commune de Sainte-Léocadie, d'autres sites encore, ont permis à chacun, de retour dans sa structure, de mieux parler de notre région, et de présenter à nos touristes l'ensemble de notre département.



Reçus à la Mairie de Saillagouse par Madame GOURC, Présidente de l'Office de Tourisme de Cerdagne et Georges ARMENGOL, Maire, Conseiller Général, autour d'un apéritif, il fut rappelé les complémentarités entre Mer et Montagne, la richesse grâce à la diversité des paysages et des "ambassadeurs de notre Département" que sont les hôtes d'accueil de chaque O.T.S.I. Un excellent repas où chacun a pu déguster les produits du terroir marquant la mer et la montagne, punctua cette journée. Bravo à l'Union Départementale des O.T.S.I. pour cette initiative de découverte de notre Département, de nos hauts cantons.

Du nouveau chez nos commerçants

Nous avons tous apprécié la belle façade en pierre de la Boucherie-Charcuterie BONZOM qui donne un aspect authentique à notre cher village. On ne peut que se féliciter de ce bon goût en souhaitant que d'autres travaux de façades suivent cet exemple. L'intérieur du magasin nouvellement aménagé, avec beaucoup de goût et de qualité esthétique, n'a d'égale que la finalité des produits qui y sont présentés, fabriqués maison. Bravo à Josy et Bernard BONZOM pour cette initiative et à toute leur équipe.

Le Noël de nos enfants



Cette année encore le Père Noël est venu au rendez-vous des petits et grands, son arrivée en hélicoptère est toujours un

grand moment d'émotion pour tous. Le goûter offert par la Mairie a clôturé cette journée.



Journée du 24 décembre

Le 24 décembre, en musique, sous l'égide du Père Noël et de



son âne, une chocolatade a été offerte par les commerçants et artisans de SAILLAGOUSE.

Carnaval arrive

En collaboration avec la municipalité d'ERR, les comités d'animation mettent en place le carnaval 98, les dates à retenir :

- samedi 14 février à 21h au préau des écoles de Saillagouse
- dimanche 15 février à partir de 15h grande cavalcade de chars dans les rues d'ERR et SAILLAGOUSE.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues, les réunions de préparation ayant lieu les mercredis et samedis soir à partir de 21h à la salle à côté des Mousquetaires.

Compte rendu coupe de bois

L'O.N.F. a vendu 90 m³ de bois à 10 F/m³ en 8 lots soit pour 900 F. La route d'Eyne est en partie nettoyée et les pistes forestières principales sont dégagées des arbres cassés lors de la tempête de novembre 1996.

Suppression recette locale des Impôts

Nous avons été informé durant le 4^{ème} trimestre 97 de la suppression de la Recette Locale dont le poste est occupé par Mlle SEGU. Le Conseil Municipal a immédiatement délibéré pour demander le maintien de ce service, et sollicité les autres communes des cantons de Saillagouse et de Mont-Louis pour qu'une délibération dans le même sens soit prise.

Fort de toutes ces délibérations, le Maire et Conseiller Général, des Conseillers Régionaux, auprès de la Commission Départementale d'Organisation et de Modernisation des Services Publics. Malgré les différentes interventions, Monsieur le Préfet vient d'adresser une réponse négative à la demande de maintien de ce service. Monsieur le ministre du Budget met donc en application une mesure qui nécessairement dégrade le Service Public, mais supprime une fois de plus des postes d'emplois dans l'arrière pays, baffouant ainsi les décisions antérieures des services publics pourtant confirmées par la déclaration de Madame VOYNET Ministre de l'aménagement du territoire ANEM. Alors même que l'on demande aux communes, aux associations de rechercher de la valeur ajoutée pour créer des emplois-jeunes, aux entreprises de favoriser l'emploi, comment comprendre que Monsieur le Ministre du Budget ne donne pas l'exemple ? Peut-être assistons nous à l'application d'un nouvel adage : "si tu ne donnes pas l'exemple, tu peux toujours demander aux autres de le faire pour toi".

NATURA 2000... Nouvel épisode

Monsieur le Préfet vient par courrier de demander aux Conseils Municipaux concernés par cette mesure de se prononcer sur leur adhésion ou non à NATURA 2000. Le Conseil Municipal de votre commune se prononcera début février. Les réunions d'informations organisées par Massif à Prades n'ont pas permis de lever les inquiétudes nées de cette mesure. En outre, nous sont parvenues dernièrement les conclusions d'un groupe de travail issu du Comité National et de suivi de NATURA 2000 sur les notions de "perturbation" et détériorations utilisées dans les directives Européennes concernant l'habitat naturel et celle des oiseaux. Tous ces éléments seront pris en compte lors de la décision finale du Conseil Municipal.

Anniversaire

6 novembre 1977 / 6 novembre 1997

20 ans déjà de présence sur les Hauts Cantons pour l'Antenne Chambre de Métiers.

Son installation à Saillagouse, au coeur de l'entité Cerdagne et Capcinoise, a contribué au succès de cette structure, devenue depuis, tour à tour Maison de Pays, aujourd'hui Point Public.

A partir de novembre 1977, l'ensemble des services administratifs (Formalités administratives, demandes d'agrément, contrats d'apprentissage, dossiers de subvention, actions de promotion, formation aux artisans) était assurés par 2 personnes, in-situ, et évitait ainsi aux artisans les déplacements fastidieux vers Perpignan.

Aujourd'hui, ce sont 4 postes de travail à temps plein et 5 vacataires qui proposent à la population artisanale mais aussi locale de nouveaux services sur place.

- Démarches Administratives et Civiles aux entreprises.
- Assistance et montage de dossier de subvention.
- Apprentissage. Formation par alternance.
- Informations sur l'opération Programme d'Amélioration de l'Habitat.
- Conseil aux communes (Ateliers Relais, P.O.S.,...).
- Développement de filière...

Mais aussi de **Nombreuses Permanences et des formations locales** par la Chambre de Métiers (Formation Informatique en traitement de texte, Bureautique et Comptabilité... Gestion d'entreprise, BCCEA), par le CNAM, Centre National des Arts et Métiers (langue et formations diplômantes...).



Le Président Jean ALSINA, après la présentation aux nombreux participants institutionnels, aux artisans des actions entreprises depuis 20 ans, a félicité les exposants (Filière Viande, Bâtiment, Artisanat de Production...) et a tracé les grandes lignes de la politique de la Chambre de Métiers à court et moyen terme.

Monsieur Le Préfet, à l'occasion de son intervention, a développé les vertus de l'intercommunalité auprès des nombreux élus présents et a félicité la Chambre de Métiers pour ses actions partenariales avec les autres institutions.

Inauguration du Point Public

Le 6 novembre 1997, Monsieur le Préfet, les élus de la Chambre de Métiers, les élus communaux, les représentants des corps constitués, se sont retrouvés pour inaugurer et formaliser le Point Public de Cerdagne-Capcir à Saillagouse.

Qu'est-ce qu'un Point Public ?

L'objectif général "Assurer la présence et l'accessibilité des services Publics sur le territoire local grâce à une meilleure coopération inter-services et la mise en commun de Moyens; mais aussi promouvoir en un même lieu et au sein de la structure polyvalente la mise en oeuvre d'actions de base.

Accueil, renseignement, orientation, documentation, assistance à la constitution et à la réception de dossiers, organisation de permanences...

L'objectif particulier :

Amélioration durable de l'emploi et le développement local.

En conclusion, le Point Public est un lieu commun où l'on peut

trouver un ensemble de services avec une personne de ressources qui assure le relais auprès de partenaires conventionnés.

A ce jour vous pouvez y trouver, tous les jours ou dans le cadre de permanences :

- L'ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi).
- La PAIO (Permanence Accueil Information Orientation).
- PIJ (Point Information Jeunesse).
- Chambre d'Agriculture.
- Le CGEA (Centre de Gestion de Fiscalité Agricole).
- CDHTR (Centre Départemental d'Habitat et de Tourisme Rural).
- CNAM (Centre National des Arts et Métiers).
- Syndicats Professionnels Artisanaux.
- Caisse Vieillesse Artisanale.
- Service Préfecture (cartes grises, carte d'identité...).
- Chambre de Métiers.
- Médecine Artisanale.
- A.S.I.P.R.O.

D'autres conventions sont en cours de signature et permettront ainsi de développer un Pôle Administratif pour les hauts cantons, dans le cadre de la volonté exprimée par l'état de favoriser les services administratifs in-situ.



Dans cette optique, une réflexion est actuellement menée dans le domaine de la Formation, pour élargir les possibilités de formation, répondre au mieux aux demandes locales et individuelles.

Ainsi une expérimentation de Téléformation individualisée, par Internet est en cours sur l'Antenne Chambre de Métiers dans le cadre du Programme Européen "FORE".

En fonction des résultats une démarche sera développée dans certains domaines et répondra au mieux aux demandes personnalisées des habitants des hauts cantons grâce aux technologies nouvelles.

Opération tri sélectif

Depuis 1996 les communes d'Err, Estavar, Eyne, Llo, Saillagouse et Sainte-Léocadie paient la collecte et le traitement des ordures ménagères à la tonne.

L'allègement de notre facture dépend de notre capacité à changer notre façon de jeter...

Dès le mois de janvier 1998, votre quartier sera équipé de 2 conteneurs supplémentaires :

- Un à couvercle bleu ciel pour les emballages recyclables en papier, carton, plastique et métal.
- Un à couvercle vert pour le verre. Merci d'enlever les bouchons et de les jeter dans votre poubelle habituelle.

Vous trouverez sur le couvercle de ces nouveaux conteneur, un



A BIEN TÔT POUR LE TRI SÉLECTIF

récapitulatif des différents emballages qu'ils acceptent. En cas de doute, jetez dans votre poubelle habituelle.

Il vous sera prochainement distribué un guide du tri édité par le Syndicat

Départemental de Traitement des Ordures Ménagères (SYDETOM 66) initiateur de l'opération.

Nous comptons sur votre collaboration pour que cette opération soit une pleine réussite.

Signalétique

En vue de ralentir la circulation, ont été mis en place deux ensembles de feux clignotants. Nos mamans apprécieront cette signalisation complémentaire qui doit amener une meilleure sécurité pour les enfants. Automobilistes soyez prudent, ralentissez, stationnez correctement.

Cimetière

L'agrandissement du cimetière est envisagé, un plan sera présenté prochainement à la population et celle-ci pourra si elle le désire faire des réservations en Mairie.

Parcelles, caveaux ou columbariums seront donc disponibles.

Entrepôt communal

L'acquisition par la commune, de l'ancien bâtiment PONSAILLE Guy, situé à la zone d'activité est en cours. Ce bâtiment couvert de 600 m² au sol sur un terrain de 6390 m² permettra :

- de dégager un espace de 400 m² au sol aménagé aux normes pour notre corps de sapeurs pompiers, en fonction des subventions à obtenir.

- un 2^{ème} espace de 200 m² au sol sera réservé aux ateliers municipaux, ainsi qu'un local à vocations multiples : stockage de matériel, garage de véhicules, etc... permettant de meilleures conditions de travail à nos collaborateurs.

Lotissement les fontêtes

Une étude est en cours concernant le raccordement au réseau communal des égouts des propriétaires riverains au lotissement.

Appartements locatifs

Les personnes intéressées par la location d'un logement dans l'immeuble situé au lieu dit "La Couloumine" peuvent retirer un dossier à : O.P.H.L.M. des P.O. - 16, allée de Bacchus
B.P. 440 - 66004 PERPIGNAN Cédex



Place Sainte Eugénie

Fin d'aménagement de la place avec la plantation de tilleuls par la municipalité.

Culture et patrimoine

L'année 97 a été riche en événements concernant l'évolution du projet de Musée de Cerdagne et le développement culturel en Cerdagne.

- Au Musée de Cerdagne :
 - inauguration des réserves du musée, permettant d'entreposer, de traiter et de gérer les collections du musée.
 - don des collections de l'Association Casa de Cerdanya au musée
 - le 13 mai 97 : agrément des collections du musée par la

Direction des Musées de France, faisant du musée de Cerdagne un musée contrôlé par l'Etat. Cette décision est déterminante puisqu'elle permet de déclencher (grâce à la reconnaissance de l'Etat et aux financements qui en découlent) les études de programmation architecturale et muséographique du musée dans toutes ses composantes.

- arrivée de Montserrat INIESTA, en qualité de conservatrice du Musée de Cerdagne.

- développement des partenariats : au sein du programme LEADER II "Terres Romanes"; dans la vallée de la Têt avec notamment le Pôle d'économie du Patrimoine d'Ille-sur-Têt pour la réalisation de l'exposition commune "L'élan bâtisseur catalan" ; avec Puigcerdà pour l'organisation conjointe des Fêtes du Patrimoine.

- accueil à Osséja des "Rencontres des Musées et Patrimoine Pyrénéens", rassemblant pendant 2 jours des responsables de musées de toute la chaîne des Pyrénées.

- En matière de développement culturel :

- **Cinéma** : reprise par le S.I.V.P.C. de l'exploitation du cinéma d'Osséja et programmation en commun avec le cinéma de Saillagouse; ceci a permis d'augmenter le nombre de séances, de diversifier le choix des films pour être au plus près des goûts du public, de mener des actions spécifiques notamment auprès du jeune public. Le résultat est une augmentation de la fréquentation sur les deux salles.

- la saison culturelle en Cerdagne : en 97, Saillagouse a rejoint Osséja et Font-Romeu dans ce projet qui permet d'offrir au public de Cerdagne 6 spectacles par an de grande qualité artistique. Par ailleurs, une étude préalable à la constitution d'un parc de matériel scénique (éclairages, sonorisation,...) a été réalisée, afin d'envisager d'améliorer l'accueil technique des spectacles en Cerdagne.

98 ne laissera pas les élus et les techniciens du S.I.V.P.C. inemployés, car les projets et objectifs à atteindre sont nombreux :

- **Pour le Musée de Cerdagne :**

- achèvement du programme scientifique et culturel de l'ensemble du projet de musée par la conservatrice du musée et lancement de l'étude de programmation architecturale concernant Sainte-Léocadie (ferme Cal Mateu), Saillagouse et Osséja. Cette étude permettra d'affiner concrètement chacun des volets du projet et de donner les éléments financiers tant en investissement qu'en fonctionnement. Cette étude est essentielle pour éclairer les élus dans leurs décisions notamment en matière d'échéanciers de réalisation des équipements.

- ouverture à l'été 98 de la première réalisation effective du Musée de Cerdagne : la Maison de la Montagne à Eyne qui constitue le volet "patrimoine naturel" du Musée. Elle accueillera une exposition "Mémoire d'eau", un jardin ethno-botanique et un espace pédagogique.

- création d'un atelier permanent du patrimoine qui sera un lieu d'échange avec la population sur tous les thèmes qui feront la matière du futur musée, afin que ce musée soit le fruit d'une création partagée avec les cerdans.

- information des collections du musée afin de rendre opérationnelle la gestion des collections du musée, aujourd'hui collections publiques et nationales.

- **Pour le cinéma, l'audio-visuel et la médiathèque de Cerdagne :**

- poursuite du développement des publics du cinéma et réflexion et structuration du Centre de Ressources de l'image à Estavar; lancement de l'étude de faisabilité de la médiathèque de Cerdagne.

- **Pour la Saison Culturelle en Cerdagne :** améliorer et diversifier sans cesse la programmation de spectacles afin d'étonner, ravir et distraire un public toujours plus nombreux et exigeant.

Cet important chantier en mouvement ne pourrait pas être mené à bien par l'équipe d'élus et de techniciens qui le portent sans le soutien des partenaires que sont : l'Etat Ministère de la Culture, la Région, le Département, le programme Européen Terres Romanes, et le Crédit Agricole.

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Communauté de communes

Créée en décembre 96 par les 8 communes donatrices (Enveitg, Err, Estavar, Eyne, Palau-de-Cerdagne, Porté-Puymorens, Saillagouse, Ur), la communauté "Pyrénées Cerdagne", vient à la demande des communes de Latour-de-Carol, Nahuja et Osséja, d'élargir son territoire. En ce début 98, 11 communes sont membres de la communauté et représentant de 5000 habitants permanents. Cette première année d'action a permis de mettre en oeuvre les éléments d'une politique économique et de demander le financement des projets :

- Communautaires (Centre de ski de fonds sur Porté-Puymorens, Ferme-Relais sur Eyne, Etude sur la mise en bouteille d'eau à Eyne, Espaces économiques sur Saillagouse, Enveitg, Promotion Touristique au travers de "Village de Montagne"...)

- D'intérêt communautaire : aménagement de salles sportives (Estavar, Saillagouse) centre aquatique sur Err, valorisation du Patrimoine sur Palau-de-Cerdagne...

Ce sont 4 millions de francs entre la DDR, la DGE, la TGF, la Région, qu'à reçu la communauté. Pour 98, de nouveaux chantiers se mettent en place dont les axes principaux entre autres seront :

- Etude sur secteur Santé-Climatisme en partenariat avec les professionnels de Cerdagne.
- Schéma touristique, la communauté privilégiant la promotion, la mise en réseau des différentes communes adhérentes.
- Aménagement du territoire (urbanisme...).
- Développement économique (plate forme bimodale de la gare internationale...).

Les demandes de subventions seront présentées en février 1998 auprès des partenaires. Rappel des commissions : Commission juridique, tourisme, climatisme-santé, agriculture, de programmation, des finances, des appels d'offres.

Redevance ordures ménagères

Par délibération de juin 1997, le Conseil Municipal a décidé de mettre en oeuvre la Redevance Ordures Ménagères à partir du 1^{er} janvier 1998 au lieu et place de la Taxe sur les ordures ménagères. La Taxe était basée sur la base d'imposition de l'impôt foncier (valeur cadastrale de l'immeuble). Cette taxe était donc variable suivant les ménages. Or, le ramassage et le traitement des ordures ménagères est un service rendu et de ce fait le calcul au nombre de foyer d'entreprises apparaît comme plus réaliste. Ce sont les utilisateurs (propriétaires, locataires...) qui recevront la redevance et non plus les propriétaires seulement.

La perception de la redevance devrait intervenir en juin/juillet 1998. Une notice complémentaire d'information sera élaborée et transmise à chaque foyer.

Emploi jeunes

Le Conseil Municipal a décidé du principe de la création de deux emplois jeunes dans le cadre du dispositif mis en place par le gouvernement. Il est rappelé que les postes retenus doivent répondre à des besoins émergents et non satisfaits. Il ne doit y avoir en aucun cas substitution d'emplois de la fonction publique et ne doivent pas être concurrents d'activités au secteur marché ou public non lucratif. Ce sont des contrats de droit privé d'une durée de 60 mois. Ils sont financés durant 5 ans à 80% charges incluses par l'Etat, avec une participation au cas par cas au Conseil Général.

Bénéficiaires : être âgé de 18 à 25 ans ou de 26 à 30 ans sous certaines conditions.

Les deux postes sollicités concernent les domaines :

- du sport, incluant la gestion d'infrastructures sportives et le montage de produits touristique-sportifs, (animation, promotion, coordination,...)
- du tourisme et de l'environnement (animateur de collecte sélective, information, administratif,...)

L'OR BLANC DE CERDAGNE

Tout le monde connaît au moins une station de sports d'hiver pour y avoir pratiqué quelques descentes ou pour y avoir accompagné des amis, nous avons tous admiré le ballet des skieurs, la noria des remontées mécaniques, tout paraît bien réglé, synchronisé, orchestré.

Par curiosité, nous nous sommes posé une question :

pour que cette belle mécanique fonctionne sans à coups qu'y-a-t-il derrière ces décors ?, qui en sont les acteurs ?

J'ai rencontré le Directeur de la station du Puigmal, Monsieur Christian BATAILLÉ qui a répondu à mes questions et a expliqué tout le travail que nécessite le bon fonctionnement d'une station de sports d'hiver.

Pouvez-vous nous expliquer comment fonctionne durant la saison une station comme celle du Puigmal ?

"Je pense que vous voulez parler de l'exploitation de la station, celle-ci nécessite une équipe de 40 personnes réparties en personnel de pistes, de remontées, d'accueil et d'administration.

Le personnel de pistes se répartit en équipe de jour et en équipe de nuit.

Les personnels de jour appelés "pisteurs" ont essentiellement un rôle de sécurité et d'information, ils ouvrent les pistes le matin et les ferment le soir, ils balisent les dangers, portent assistance aux accidentés, surveillent par sondage hebdomadaire l'épaisseur, la stabilité et l'état du manteau neigeux afin de déclencher à titre préventif des avalanches. Non seulement il s'agit de bons skieurs, mais en plus ils possèdent tous un diplôme de pisteur et de secouriste et certains ont reçu une formation d'artificier pour les préventions d'avalanches.

Le personnel de soirée et de nuit assure la maintenance des pistes. Dès 16h, une réunion d'organisation du travail permet la mise en place d'un plan qui varie chaque jour en fonction de l'état et de l'utilisation des pistes, des prévisions de la météorologie, vent, température... Dès que les pistes sont fermées, les engins de damage prennent possession du domaine et les parcourent toutes. Leur travail comporte 3 phases principales : un passage de la lame pour niveler, un broyage et compactage par les chenilles, le passage d'une fraise pour créer la crouë, en vue de faire durcir la surface par le gel et donner aux pistes un bel état de surface. Tout ce travail qui parfois peut durer toute la nuit, permet de refaire chaque jour les pistes, de damer la neige fraîche, de compacter pour limiter l'usure et la fonte du revêtement neigeux. La qualité des pistes limi-

te le nombre d'accidents. Un deuxième groupe de personnel que les clients connaissent mieux sont les préposés aux remontées dont le rôle consiste à l'accueil, la vérification des forfaits mais aussi à l'aide des clients et au contrôle de fonctionnement des sécurités. ces personnels reçoivent en fonction de leur affectation une formation qui est sanctionnée par un diplôme remis après examen par la Société Nationale des Téléphériques Français (SNTF). On distingue l'agent d'exploitation, le conducteur de télésiège, le conducteur de télésiège fixe, le conducteur de télésiège débrayable. La qualification pour chaque poste outre la connaissance et la conduite de l'appareil est surtout axée sur l'accueil, la surveillance, la réglementation et le traitement des problèmes avec la clientèle. Nous avons aussi du personnel de caisse, quelques préposés aux parkings et des agents administratifs."

En dehors de la saison d'hiver, que se passe-t-il ?

"Pendant deux mois d'été, nous assurons le fonctionnement d'un télésiège qui permet d'amener des visiteurs parfois avec leur vélo presque au sommet du Puigmal, mais en dehors de cette exploitation visible, nous assurons la maintenance des matériels et la préparation des pistes. Toutes les remontées nécessitent un entretien selon des normes très strictes qui sont la garantie de la sécurité des clients. Ce travail est assuré par un personnel réduit spécialisé. Une saison d'hiver réussie est le résultat d'un important travail préventif réalisé l'été."

Avez-vous des projets concernant la station ?

"Pour l'été, nous envisageons de créer et de baliser une piste de descente VTT avec école et encadrement. L'exploitation de cette activité serait réalisée en partenariat avec une marque française de VTT. En ce qui concerne la station, différents projets d'extension sont à l'étude mais pour l'instant rien n'a été défini."

Une dernière question, comment devient-on directeur de station ?

"Si je cite mon cas personnel, j'ai, avant de diriger la station du Puigmal, travaillé dans les différents postes que l'on rencontre dans des stations, du perchiste au pisteur en passant par le moniteur de ski, j'ai en outre acquis une formation de gestion et d'organisation en dirigeant une école de voile."

Je remercie Christian BATAILLÉ de m'avoir reçu et d'avoir consacré une partie de son temps pour me permettre de réaliser cet article d'information.

S.C.

NOS ASSOCIATIONS

A.C.C.A

Par la deuxième année l'Association Communale de Chasse Saillagouse organise une exposition Faune et Flore des Pyrénées qui se déroulera du dimanche 02 Août au Dimanche 16 Août au préau des écoles. Des réunions d'information se tiendront durant le premier semestre 1998. Résultats de la Tombola de Noël organisée par l'ACCA de Saillagouse dont le tirage au sort a eu lieu au relais des Mousquetaires le samedi 20 décembre 1997.

1er lot : Mme BANET (22) - 2 entrées au Festival du Raid et de l'Aventure aux Angles offertes par l'Agence Cerdagne-Capcir.

2ème lot : M. BANET (23)

Un repas pour 2 personnes offert par l'Hôtel Restaurant Planes.

3ème lot : M. MALE Germain (3)

Un bon d'achat offert par les Etablissements Bricosphère - Ester.

4ème lot : M. ARBOS Suzanne (25) - Un bon d'achat offert par Monsieur PALAU José "Le Pigeonnier du Col Rigat".

5ème lot : M. BRUNET (73)

Un sous vêtement polaire offert par les Etablissements MADISU.

6ème lot : M. DEBONNET (20) - Un bon d'achat offert par la cordonnerie Claudine.

7ème lot : Aurore (61)

Un filet gourmand offert par "Les Relais des Mousquetaires".

8ème lot : Mme MALE Gaby (2)

Un filet gourmand offert par "Les Relais des Mousquetaires".

9ème lot : Max (37)

Un filet gourmand offert par "Les Relais des Mousquetaires".

10ème lot : M. DELAMOTTE Pierre (1)

Un filet gourmand offert par "Les Relais des Mousquetaires".

11ème lot : M. VERDAGUER (9)

Un filet gourmand offert par "Les Relais des Mousquetaires".

12ème lot : M. ROURE (44)

Un filet gourmand offert par "Les Relais des Mousquetaires".

13ème lot : Mme LECLORENNEC Geneviève (00)

Un filet gourmand offert par "Les Relais des Mousquetaires".

14ème lot : M. PETIT Pierre (2)

Un filet gourmand offert par "Les Relais des Mousquetaires".

15ème lot : M. ARBOS Jean-Pierre (34)

Un filet gourmand offert par "Les Relais des Mousquetaires".

L'ACCA remercie toutes les personnes qui ont participé à cette tombola.

U.N.R.P.A.

Le Club de l'UNRPA est toujours en pleine activité avec de nouveaux adhérents. Oui notre repas de Noël a eu lieu à notre foyer du 3ème âge, en même temps nous avons fêté l'anniversaire de M. CATLLA qui porte allégrement ses 90 ans, en lui souhaitant beaucoup d'années à passer en notre compagnie. Nous présentons aussi à tous nos concitoyens nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, espérant toujours que beaucoup de personnes viendront se joindre à notre sympathique club, qui malgré son appellation de 3ème âge reste jeune et gai. Nous tenons à remercier les personnes qui se dévouent pour confectionner les fleurs qui garnissent les chars du Carnaval.

S.E.S.E.

L'Association Sauvegarde de l'Eglise Sainte Eugénie Saillagouse Village présente ses meilleurs vœux à tous ses membres, actuels et futurs. C'est grâce à vos cotisations que l'association pourra poursuivre le but qu'elle s'est fixé. Nous comptons sur vous et vous rappelons que la cotisation pour 1998, reste fixée à 100 francs. Par avance nous vous remercions.

CLUB LOISIRS CREATIFS

Le club présente ses meilleurs vœux aux Saillagousains et remercie particulièrement les commerçants pour leur bonne volonté lors du téléthon. A ce sujet, nous vous informons que le montant des promesses de dons est évalué à 2000 f. Des lots ont été remis aux heureux gagnants de la tombola; merci à tous et rendez-vous au prochain téléthon. Nous vous rappelons que le Club Loisirs Créatifs est ouvert à tous et ne demande aucune aptitude artistique particulière. En effet la méthode de peinture employée est accessible à tous ainsi que les autres travaux proposés. Les jours d'ouverture sont : le lundi de 14h à 17h hors vacances scolaires et le 1er lundi de chaque mois de 20h à 22h. Vous êtes tous invités à participer à nos activités de loisirs.

GYM VOLONTAIRE

Les cours de gymnastique s'adressant à tous sont organisés les mardis de 19h à 20h et jeudi de 18h45 à 19h45 à la Salle Polyvalente François Ester, animés par Franck Vial éducateur sportif. Les inscriptions sont reçues sur place, la participation annuelle est de 550 f.

LES ECHOS DE L'E.R.O.C.C.

L'école de rugby d'Osséja Cerdagne Capcir vient de terminer brillamment la phase aller du challenge Autier par un rassemblement départemental au mois de décembre. Dans la 2ème phase, l'école de rugby devrait confirmer ses bons résultats du début de saison malgré une plus forte opposition en vue. Mais le rugby c'est aussi la fête; le goûter de Noël offert par l'hôtel restaurant Le Christianna et la galette des rois qui a eu lieu le 21 janvier. L'équipe dirigeante tient encore à remercier M. Alazet et son entreprise pour avoir offert de superbes coupe-vents à tous nos jeunes rugbymens. A vos crampons les petits et continuez à porter bien haut les couleurs de l'école de rugby d'Osséja Cerdagne Capcir.



ECOLE D'ATHLETISME

CERDAGNE CAPCIR

Dimanche 11 janvier a eu lieu les championnats départementaux de cross country. L'école d'Athlétisme de Cerdagne Capcir a fait le déplacement à Toulouges avec l'aide des parents et des entraîneurs. C'est dans le parc de Clairfont que nos jeunes athlètes s'en sont donnés à coeur joie. A chacun sa course, à chacun son parcours. Félicitations à tous pour votre courage et votre volonté car le cross est une discipline très difficile et vous étiez nombreux à vouloir passer la ligne d'arrivée le premier. Bravo et merci à tous les enfants pour leur participation. Félicitations à Marie pour sa 2ème place, à Elodie sa 4ème place. Rendez-vous mercredi à l'entraînement pour préparer les prochaines compétitions qui auront lieu au printemps.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

DEMANDEUR D'EMPLOI

Une nouvelle démarche

Vous souhaitez vous inscrire pour la première fois ou vous réinscrire : il suffit dorénavant d'appeler au 08 00 20 37 66 (numéro vert) et de préparer votre carte d'assuré social, votre pièce d'identité et vos documents Assedic si vous avez déjà été inscrit. 1 appel = votre inscription et votre demande d'allocation auprès de l'Assedic et un entretien professionnel auprès de l'ANPE.

PERMIS DE CONDUIRE

Vous venez de passer votre permis de conduire. L'inspecteur vous a remis une attestation provisoire de conduite (document rose). Vous devez le présenter en Mairie, avec un chèque de 322 francs (pour l'instant !) établi à l'ordre du Trésor Public. Les services de la Mairie transmettront ces deux pièces à la Préfecture afin qu'il vous soit délivré le permis de conduire définitif.

Rappel des Permanences :

ASSISTANTE SOCIALE

- 2ème et 4ème mardi de chaque mois de 9h à 12h à la Mairie de Saillagouse (1er étage)

POINT INFO JEUNESSE

- Mercredi de 9h à 12h à la Chambre des Métiers

ANPE

- Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

à la Chambre des Métiers.

ASSURANCE VIEILLESSE ARTISANALE

- 1er mardi de chaque mois de 10h à 12h

à la Chambre des Métiers.

ASIPRO

- Permanence mensuelle à la Chambre des Métiers

CONTROLEUR DES IMPOTS

- 1er vendredi de chaque mois de 14h

à 16h Mairie Saillagouse (rez de chaussée)

Il était une fois en Cerdagne... ou la chronique d'un voyageur chez les Catalans

Je vais vous conter les aventures d'un vacancier venu l'hiver dernier passer quelques jours à Saillagouse afin de pratiquer le "Ski Grand Large". Vous savez, il s'agit de l'un de ces vacanciers qui regarde tout qui déchiffre les panneaux indicateurs, qui se traîne sur les routes à faible vitesse pour admirer le paysage, un de ceux qu'il vous arrive parfois de maudire pour leur lenteur; de ces automobilistes qui clignotent quand ils tournent à droite comme à gauche, même quand ils se garent. J'en ai même vu qui s'arrêtaient aux panneaux "STOP" !!!

Enfin, notre vacancier désirait passer la journée à la station du Puigmal et il décide sur les indications du panneau situé à la sortie du village d'abandonner sa voiture au parking de l'hôtel et de s'y rendre à pied. Marcher 2



km comme le panneau l'indique par une belle matinée ensoleillée d'hiver, présente l'intérêt d'une promenade agréable et une bonne préparation musculaire avant de se lancer sur les pentes de la station.

Le temps était clair et il se demandait bien où se nichait cette station si proche.

Au bout d'un certain temps, notre vacancier trouve un autre panneau sur sa gauche qui lui indique toujours la Station du Puigmal. Il avait bien marché une petite heure et pensant n'être pas trop loin du but, il continue avec ardeur à trotter sur cette route et à attaquer les lacets en se disant que ces 2 km étaient un peu longs et qu'il n'avait peut-être pas bien lu le panneau.

La faim et la soif le tenaillaient, mais rien pas le moindre café, il avait dépassé les dernières maisons depuis un certain temps. Enfin, après une longue route, il arrive à la station pour s'entendre dire qu'il était 16h30 et que celle-ci fermait.

Il avait passé la journée sur les routes où il y avait bien un peu de neige sur les bas-côtés mais quant à chausser les skis ce sera pour une autre fois.

Afin de s'assurer qu'il avait bien vu, il a photographié le panneau indicateur et il m'en a donné un exemplaire.

Bien entendu, cette histoire est imaginaire, mais avouons le, ces kilomètres sont quand même un peu longs.

S.C.



Au coeur
de l'hiver,
rêvons...

DE LA CAVE AU GRENIER

- Vends moteur 205 XS. Prix à débattre.
Tél. 04 68 04 76 86 (HR)
- Vends machine à coudre Toyota. 1000 F. Neuve.
Tél. 04 68 04 04 61

Nous vous rappelons que sous cette rubrique vous pouvez vendre ou échanger les objets que vous souhaitez.

BOITE A IDEES

Nous vous rappelons que ce bulletin est un bulletin d'informations mais aussi de liaison. Aussi, nous attendons vos observations, vos conseils, vos suggestions, qui peuvent être déposés en mairie dans la boîte destinée à cet effet.

CARNET COMMUNAL

NAISSANCES :

- Mathieu ROUGE, né à Perpignan le 20 Novembre 1997
- Solène FOURQUE/JORDANA, née à Perpignan le 7 Décembre 1997

DECES :

- CARRETERO Antoine, décédé le 6 Novembre 1997
- FLOUTTARD Daniel, décédé le 15 Novembre 1997
- ANOLL Marie, décédée le 16 Novembre 1997
- DUHAMELET Georges, décédé le 5 Décembre 1997
- FABRE Rose, décédée le 2 janvier 1998